



UNITE DE PREFORMATION – MISE A NIVEAU

OBJECTIFS

- Réinscrire la personne dans une dynamique d'apprentissage et de travail,
- Réactualiser les savoirs de base,
- Développer les pré requis nécessaires à la poursuite du parcours,
- Développer la méthodologie et l'autonomie dans le travail,
- Confirmer (ou non) l'orientation envisagée.

▪ LA FORMATION

La mise à niveau est prescrite par la MDPH, le plus souvent en même temps qu'une formation qualifiante de niveau IV ou V. Elle n'est pas systématique.

De type généraliste, elle prépare les stagiaires à un parcours qualifiant et/ou à une insertion professionnelle.

Elle vise le développement des connaissances et également celui des savoir-être et du comportement au travail.

▪ DUREE

De 3 à 6 mois.

▪ CONTENU

Les parcours de formation sont individualisés en fonction de la durée du parcours, de l'orientation du

stagiaire et de son rythme d'apprentissage. Les contenus portent essentiellement sur les matières générales :

- Mathématiques
- Français écrit et oral

et également sur :

- le réentraînement logique et méthodologique,
- la culture de base informatique

▪ ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

L'unité fonctionne sur le principe pédagogique de l'autonomie accompagnée : les stagiaires, autonomes dans leur apprentissage individuel, bénéficient de l'accompagnement de l'équipe pédagogique au travers d'ateliers dirigés hebdomadaires, de soutiens, et d'entretiens de suivi individuels.

A l'issue du stage et au regard des résultats et progrès du stagiaire, l'équipe fournit un avis sur sa capacité à suivre sa formation qualifiante. Celui-ci est transmis à la MDPH.



CENTRE DE REEDUCATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

435 avenue Georges Frêche – CS 10010 – 34173 CASTELNAU LE LEZ CEDEX

Tel : 04.67.33.18.00 - Fax : 04.67.33.18.30 – Email : contact@crip-34.fr – site Web : <http://www.crip-34.fr>